DLP 17-3-80317152

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 285 — 14 MARS 1980

/ARBRES FRUITIERS/

CLOQUE DU PECHER

Il est nécessaire de maintenir la protection vis-à-vis de cette maladie. La période de sensibilité se termine avec l'étalement des premières feuilles.

TAVELURE DU POIRIER

Depuis notre Bulletin Technique du 28 Février 1980, la situation a évolué de la manière suivante : les projections d'ascospores se poursuivent tandis que la végétation a progressé assez lentement; dans de nombreuses situations cependant, les variétés à débourrement précoce atteignent le stade de début sensibilité à la tavelure : C3 - D.

Il convient donc, si cela ne vient pas déjà d'être réalisé, D'EFFECTUER UN TRAITEMENT SUR LES VARIETES AYANT ATTEINT LE STADE SENSIBLE. Pour les autres variétés l'application fongicide devra être réalisée au fur et à mesure qu'elles atteindront le stade C3 - D.

Il est préférable, pour ce premier traitement, d'utiliser un fongicide à base de CUIVRE à raison de 250 grammes de cuivre métal par hectolitre d'eau. Cette application aura une certaine efficacité vis-à-vis de la maladie bactérienne du poirier (Pseudomonas syringae).

Toutefois, il est rappelé qu'en période froide et humide le cuivre risque d'être plus ou moins phytotoxique.

TAVELURE DU POMMIER

Les projections d'ascospores n'ont pas encore été observées et il n'y a donc pas lieu d'intervenir actuellement.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES TAVELURES

Il est rappelé que les projections d'ascospores se produisent lorsque les périthèces présents sur les feuilles contaminées l'année précédente sont mûrs. Ces projections n'ont lieu que pendant les pluies.

Ces ascospores ne peuvent germer et provoquer des contaminations que si des conditions climatiques minimales (température et durée d'humectation du feuillage) sont bien remplies.

Voici, à titre indicatif, d'après la table de Mills, quelques exemples de conditions climatiques permettant de savoir s'il y a contamination ou non :

.../...

P 392

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

TEMPERATURE MOYENNE DURANT L'HUMECTATION	DUREE DE L'HUMECTATION NECESSAIRE POUR QU'IL Y AIT CONTAMINATION
Moins de 5°	pas de contamination
5°	33 heures
7°	20 heures
9°	15 heures
11°	13 heures
13°	11 heures
15° et plus	9 heures

EXEMPLE : Si une pluie intervient à partir du stade C3 - D et si la température moyenne durant les heures qui suivent est de 11°, il faudra au minimum 13 heures d'humectation pour que commencent les premières germinations d'ascospores (contaminations primaires).

LA LUTTE CONTRE LES TAVELURES DEMEURE ESSENTIELLEMENT PREVENTIVE et les traitements les mieux placés sont ceux qui sont appliqués juste avant les pluies contaminatrices.

Tout traitement ayant normalement séché est considéré comme lessivé lorsqu'il a subi une pluie (ou des pluies cumulées sur plusieurs jours) de l'ordre de 20 à 25 mm.

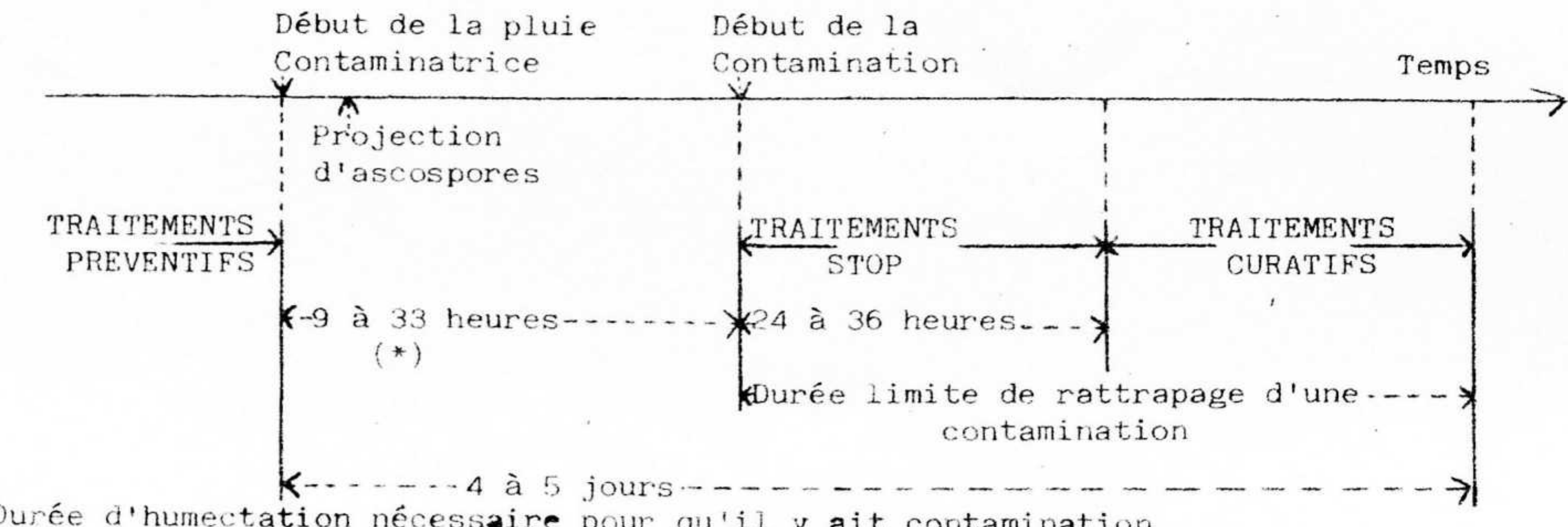
Si des conditions climatiques exceptionnelles ne permettent pas d'intervenir préventivement, il y a encore la possibilité de réaliser des traitements de rattrapage : TRAITEMENTS "STOP". Ces traitements, effectués après le début de germination des ascospores et avant la pénétration du champignon dans le végétal, assurent une protection à condition qu'ils soient appliqués très rapidement : 24 A 36 HEURES AU PLUS TARD, SUIVANT LA TEMPERATURE ET LES PRODUITS, APRES LE DEBUT DE LA CONTAMINATION. Ces traitements "Stop" doivent être réalisés même pendant la pluie contaminatrice, si celle-ci persiste, ce qui exige de pouvoir pénétrer dans les vergers même après une pluie abondante (nécessité d'un sol enherbé).

Tous les fongicides homologués contre les tavelures peuvent être utilisés en traitements "Stop" dans les 24 heures après le début de la contamination. Le DITHIANON et la DOGUADINE ont un effet "stoppant" plus prolongé et sont à préférer si l'on intervient au-delà de 24 heures après le début de la contamination. Il est vivement déconseillé d'utiliser plusieurs fois la doguadine, des souches résistantes de tavelure risquant d'apparaître rapidement.

Au-delà des 36 heures après le début de la contamination et jusqu'à 4 à 5 jours après le début de la pluie contaminatrice, la progression du champignon dans le végétal peut être arrêtée par UN TRAITEMENT CURATIF effectué avec un benzimidazole. Les traitements curatifs sont à éviter à tout prix en raison des risques élevés de résistance des tavelures vis-à-vis de ces fongicides. L'utilisation des benzimidazoles doit donc être réservée pour les cas de force majeure et pour les traitements de conservation.

Un schéma permettra de mieux comprendre les différents types de traitements qu'il est possible d'appliquer contre les tavelures.

.../...



(*) Durée d'humectation nécessaire pour qu'il y ait contamination

Enfin, pour éviter l'apparition des souches de tavelures résistantes, il est rappelé qu'il est important de faire varier au cours de la campagne les familles de fongicides utilisés dans la lutte contre les tavelures.

Classification par groupes chimiques des fongicides organiques de synthèse et des fongicides minéraux homologués ou en autorisation provisoire de vente contre les tavelures :

Famille	Matière active (M.A.) et doses en g/hl		Spécialités commerciales
BENZIMIDAZOLES	- Bénomyl	30	Benlate
	- Carbendazime	30	Nombreuses spécialités
	- Thiophanate méthyl	70	Pelt 44
DITHIOCARBAMATES	- Carbatène	200	Trioneb
	- Mancozèbe	160	Dithane M 45, Sandozèbe
	- Manèbe	160	Nombreuses spécialités
	- Propinèbe	200	Antracol
	- Thirame	200	Nombreuses spécialités
	- Zinèbe	200	Nombreuses spécialités
	- Zirame	180	Nombreuses spécialités
GUANIDINE	- Doguadine	70	Dodinal, Melprex
PHTALIMIDES	- Captafol	100	Difosan, Orthodifolatan
	- Captane	150	Nombreuses spécialités
	- Folpel	100	Nombreuses spécialités
QUINONES	- Dithianon	50	Delan
QUINOLEINE	- Oxyquinoléate de Cu	80	Quinolate 400
SULFAMIDES	- Tolylfluanide	75	Méthyleuparène
FONGICIDES MINERAUX	- Cuivre métal	250	Nombreuses spécialités
	- Soufre micronisé	600 max.	Nombreuses spécialités

Il convient de préciser que de nombreuses autres spécialités commerciales sont également homologuées et contiennent en association :

- soit du Cuivre et un ou plusieurs fongicides organiques de synthèse
- soit plusieurs fongicides organiques de synthèse.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P393